



Programme d'assurance exclusif
aux membres de la FédéCP
avec les Assurances Boyer Tessier

Assurance automobile

- Rabais de 5% sur la prime annuelle
- Réduction de franchise jusqu'à 250\$*
- Véhicule de courtoisie en cas de sinistre couvert
- Suppression de la franchise en cas de délit de fuite ou de perte totale
- Jusqu'à 60 000\$ de couverture sur un véhicule loué ou emprunté (Canada et USA)



Assurance habitation

- Rabais de 5% sur la prime annuelle
- Réduction de franchise jusqu'à 300\$*
- Valeur à neuf sur le bâtiment sans obligation de reconstruire
- Protection contre le vol d'identité et frais juridiques gratuites en combinant avec l'assurance automobile
- Assistance à domicile sans frais en cas d'hospitalisation*

*des conditions s'appliquent.

EN SAVOIR PLUS

www.boyertessier.com

Suivez-nous :

